GROUPE EXPERIENCE

SAS

ABELUM SAS

87 route des Gardes

92190 MEUDON

Exercice clos le 31/12/2023

ABELUM SAS

Actif			Au 31/12/2023			Au 31/12/2022
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels				
		Autres immobilisations corporelles	4 904	3 824	1 079	2 271
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	**4 904**	**3 824**	**1 079**	**2 271**
	Immobilisations financières[2]	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations	2 799	1 800	999	999
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés	136 096	54 802	81 294	77 534
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
		TOTAL	**138 895**	**56 602**	**82 293**	**78 533**
		Total de l'actif immobilisé	**143 799**	**60 426**	**83 372**	**80 805**
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
		Avances et acomptes versés sur commandes	282		282	186
	Créances[3]	Clients et comptes rattachés	170 073		170 073	150 721
		Autres créances	97 999	97 450	549	1 990
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	**268 073**	**97 450**	**170 623**	**152 711**
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		(dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	1 619 784		1 619 784	605 074
		TOTAL	**1 619 784**		**1 619 784**	**605 074**
Charges constatées d'avance			154		154	893
		Total de l'actif circulant	**1 888 295**	**97 450**	**1 790 845**	**758 865**
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
		TOTAL DE L'ACTIF	**2 032 095**	**157 876**	**1 874 218**	**839 670**

Renvois : (1) Dont droit au bail
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)

Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients

Edité à partir de Loop V5.11.1

ABELUM SAS

	Passif	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : 1 025 001)	1 025 001	1 025 001
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-248 447	-335 053
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	1 007 076	86 605
	Situation nette avant répartition	**1 783 629**	**776 553**
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	**1 783 629**	**776 553**
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	4 425	10 273
	Total	**4 425**	**10 273**
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 513	3 293
	Dettes fiscales et sociales	83 650	49 550
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Total	**86 163**	**52 844**
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	**90 588**	**63 117**
	Écarts de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	**1 874 218**	**839 670**
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an	90 588	63 117
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) dont emprunts participatifs		

Edité à partir de Loop V5.11.1

Abelum
Société par actions simplifiée au capital de 1 025 001 euros
Siège social : 87 route des gardes, 92190 Meudon
750 705 444 RCS Nanterre

RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire, à l'effet notamment de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

1 RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

1.1 Principaux chiffres du compte de résultat de l'exercice écoulé

Au cours de l'exercice écoulé, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 445 840 euros.

Notre résultat d'exploitation fait ressortir un bénéfice de 252 245 euros, après dotations aux amortissements sur immobilisations de 1 192 euros.

En raison d'un résultat financier en bénéfice de 796 417 euros, notre résultat courant avant impôts se traduit par un bénéfice de 1 048 622 euros.

Du fait d'un résultat exceptionnel en déficit de 750 euros et un impôt sur le bénéfice de 40 836 euros, le bénéfice comptable de l'exercice ressort à 1 007 076 euros.

1.2 Exposé sur l'activité de la Société durant l'exercice écoulé

1.2.1 En matière de recherche et de développement

Au cours de l'exercice 2023, Abelum a maintenu une activité intense de recherche d'opportunités d'investissement ou de développement des participations détenues dans SLC, Ophélia Sensors, Rambouillet Hotelinvest et Vega Resto Paris.

1.2.2 En matière d'investissement

Abelum n'a pas réalisé de nouvel investissement en participation au cours de l'exercice clos le 31/12/2023.

1.2.3 Sur l'activité de la société

L'activité de la société au cours de l'exercice écoulé a consisté à fournir des prestations de conseil à :

- La société Wifirst dans le cadre du pilotage de projets Client et de développement commercial
- La société SLC dans le cadre du développement commercial de l'offre *wifi-centric* dans le cadre de ses contrats avec les clients Norauto International, Axa, Nexity Hiptown, BNP-Paribas, La Française, CBRE et EY

En parallèle, l'activité d'Abelum au cours de l'exercice 2023 a inclus la recherche d'une valorisation de sa participation dans SLC (cf. article 2.2).

1.3 Activité sur les premiers mois de l'exercice en cours et perspectives d'avenir

Sur les premiers mois de l'exercice en cours, la société a

- Continué son activité de pilotage des projets Client au sein de la société Wifirst
- Cédé sa participation dans SLC
- Pris une participation dans Panther Newco

1.4 Participation des salariés au capital social

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'au dernier jour de l'exercice écoulé la participation des salariés au capital social au sens de ce texte, est égale à zéro.

2 ACTIVITE DES FILIALES

2.1 Rambouillet HotelInvest

Au cours de l'exercice 2023, l'exploitation de l'hôtel Mercure Rambouillet par Rambouillet HotelInvest a commencé à reprendre un déroulement traditionnel, sans le même impact de l'épidémie de covid19.

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos au 31/12/2023 est de 3 576 211 € pour un résultat net bénéficiaire de 100 562 €.

2.2 SLC

Au cours de l'exercice 2023, les contrats entre SLC et Norauto International, Axa, Nexity Hiptown, BNP-Paribas et CBRE se sont poursuivis en légère extension de périmètre et de chiffre d'affaires par rapport à l'exercice 2022.

Le chiffre d'affaires de l'exercice est de 2 309 384 € pour un résultat net bénéficiaire de 335 020 €.

Abelum a initié en 2023 un projet de cession de sa participation dans Compagnie de Salt Lake CIty ayant conduit à la lettre d'intention approuvée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 27/11/2023.

NB : La cession a été finalisée le 28/02/2024 associée à une prise de participation d'Abelum dans Panther Newco le 28/03/2024.

2.3 Ophelia Sensors

Au cours de l'exercice 2023, Ophelia Sensors a poursuivi la commercialisation de sa solution Geocube. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 573 473,69 euros pour un résultat net en bénéfice de 9 084,12 euros.

2.3 Vega Resto Paris

Au cours de l'exercice 01/07/2022-30/06/2023, l'activité du restaurant Seb Café Opéra opéré par Vega Resto Paris a été satisfaisante et montré un retour au plan de développement prévu : chiffre d'affaires de 1 419 519 € pour un résultat net en bénéfice de 61 831 €.

Sur la période 07-12/2023, malgré de régulières relances, Abelum n'a pas obtenu les comptes mêmes partiels et non finalisés. Abelum a été informée que Vega Resto Paris avait mis fin à son contrat avec son expert comptable en octobre 2023 puis qu'elle a conclu un nouveau contrat avec un autre expert-comptable en mars 2024.

Vega Resto Paris a été mise en redressement judiciaire. Cette procédure a été conclue par un Plan de redressement décidé par le Tribunal de Commerce le 11/01/2024. Selon ce jugement, l'avance en compte courant d'associé d'Abelum est considérée comme une créance spécifique et est exclue du plan de remboursement des créances étalé sur la période 2024-2034. Le remboursement est repoussé à 2034, une fois toutes les autres créances remboursées.

Abelum a notifié son opposition à cette décision et l'administrateur judiciaire a notifié le Tribunal de Commerce qu'il s'agit d'une erreur à corriger. Un premier entretien a eu lieu au Tribunal de Commerce le 27/03/2024 et il a été demandé à Abelum d'apporter la preuve par une lettre de l'expert comptable que l'avance en compte courant accordée par Abelum à Vega Resto Paris n'a jamais été remboursée. Abelum est convoquée à une audience complémentaire le 15/05/2024.

2.3 Brasserie Sicilienne

Le 07/11/2023, le Tribunal de Commerce a décidé la radiation de Brasserie Sicilienne pour insuffisance d'actif.

3 PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Conformément à la loi et à nos statuts, nous vous proposons d'affecter l'intégralité du bénéfice, soit la somme de 1 007 076 euros, en

- 826 722 € au poste « Report à nouveau »
- 50 354 € en Réserve légale
- 130 000 € en dividendes

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en paiement au cours des trois derniers exercices.

4 AUTRES INFORMATIONS

4.1 Conventions réglementées

Il vous sera demandé d'approuver les termes du rapport spécial du Président établi en application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

4.2 Formalités – Publicités – Pouvoirs

Enfin, il vous sera demandé de conférer tous pouvoirs et autorisations nécessaires au porteur d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal, en vue de l'accomplissement de toutes formalités de publicités légales.

Nous allons maintenant vous présenter les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Nous nous tenons à votre disposition à l'effet de vous fournir toutes précisions ou explications que vous jugeriez nécessaires et vous invitons à approuver le texte des résolutions que nous vous proposons.

LE PRESIDENT

Monsieur Pierre FAU

Abelum
Société par actions simplifiée au capital de 1 025 001 euros
Siège social : 87 route des gardes, 92190 Meudon
750 705 444 RCS Nanterre

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 15 MAI 2024

Le 15 mai 2024 08:00, les associés de la société Abelum se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation faite par le Président le 29 avril 2024.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée générale en entrant en séance à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance.

Pierre FAU, préside la séance en sa qualité de Président.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent plus du cinquième du capital social.

Le Président constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :
- La feuille de présence à l'assemblée générale
- Les pouvoirs des actionnaires représentés
- Les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires
- Le rapport de gestion du Président
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Le rapport du Président sur les conventions réglementées
- Le texte de résolutions présentées à l'Assemblée
- Les statuts

Puis, le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, au siège social de la société dont l'adresse figure sur la lettre de convocation, à compter de la convocation de l'assemblée générale et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.
L'assemblée générale lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :
- Rapport de gestion du Président
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 et suivants du Code de commerce ; approbation de ces conventions
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au Président
- Affectation du résultat
- Questions diverses.

Puis le Président ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'exercice écoulé, approuve dans toutes leurs parties le rapport du Président, les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31/12/2023 faisant apparaître un bénéfice de 1 007 076 euros.

Elle approuve, en conséquence, les actes de gestion accomplis par le Président de la société au cours de l'exercice écoulé, dont le compte rendu lui a été fait, et lui donne quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice approuvé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés, sur la proposition du Président, décide que les bénéfices de l'exercice se montant à la somme de 1 007 076 euros, sont affectés comme suit :

- dotation à la réserve légale : 50 354 €
- dotation aux réserves statutaires : 0 €
- dividende total revenant aux actionnaires : 130 250,13 € soit 0,13 € par action
- report à nouveau : 826 471,87 €

Le dividende sera versé aux associés avant le 30/06/2024.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31/12/2022 : aucun dividende
- Exercice clos le 31/12/2021 : aucun dividende
- Exercice clos le 31/12/2020 : aucun dividende

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale des associés, après en avoir entendu la lecture, approuve les termes du rapport spécial du Président relatif aux conventions visées par les dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, qui ont reçues exécution au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée à 08 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un associé.

Le Président



Un Associé

